LYCÉE FRANÇAIS DE MADRID

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

aefe
Agence pour l'enseignement français à l'étranger

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU 26 mars 2026

Ordre du jour

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 29 janvier 2026
2. Compte financier de l'exercice 2025
3. Adoption des projets d'évaluation : collège et lycée
4. Adoption du calendrier scolaire 2026-2027
5. Vote d'un séjour avec nuitée au Lycée Français Molière
6. Voyage section Euro anglais terminales
7. Refonte des règlements intérieurs du LFM
8. Présentation du FOMA 2026
9. Calendrier de fin d'année : les grandes dates
10. Information sur le FOMA 2026
11. Questions diverses

La séance est ouverte en salle des conseils à 18h17

Monsieur le Proviseur souhaite la bienvenue et remercie les personnes présentes.

27 présents avec voix délibérative en début de séance.

Le conseil d'établissement est présidé par Monsieur Gilles Martinez, proviseur. Séverine Rastoix, directrice de l'école élémentaire, est désignée secrétaire de séance et Laetitia Chilot, enseignante du second degré, est désignée secrétaire-adjointe de séance.

Mme Delloye Coiteux, représentante de parents d'élèves de l'APA, donne lecture d'une déclaration liminaire.
M. le proviseur indique que le calendrier n'est pas encore validé par les autorités, il s'est entretenu la veille avec les membres de l'inspection et reviendra prochainement vers les parents.

Mme Fabre représentante de parents d'élèves de l'ALI, donne lecture d'une déclaration liminaire.
M le proviseur remercie les parents.

18h22, arrivée de Mme Nathalie Garcia représentante de l'ALI et de Mme Olivia Mateos, vice-présidente CVL.
18h27, arrivée de Mme Violeta Morales représentante des élèves.
19h30, départ de Madame Sanchez.

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 29 janvier 2026

Pour	Contre	Abstention
Unanimité	0	0

2. Compte financier de l'exercice 2025

Mme Martin, agent comptable basée à Barcelone, en poste depuis septembre 2025. La présentation est le fruit du travail de gestion du LFM et de l'agence comptable pour la gestion de 90 millions d'euros. M Guillen explique que l'agent comptable contrôle les dépenses et recettes de l'ordonnateur, proviseur du LFM.
A présent le regroupement des missions se fait en un seul lieu : Barcelone. Service partagé par la totalité des EGD de la zone.
Madame Martin, agent comptable, présente la notion de flux non budgétaire, flux de trésorerie en dépense et recette. Les données sont retraitées pour présenter une trésorerie qui rend compte de la réalité financière de l'établissement. Elle explique les indicateurs financiers fiables et clairs en conformité avec les objectifs de l'agence, afin de régulariser les indicateurs financiers.
Elle précise que nous avons l'obligation de faire certifier les comptes de l'AEFE (dont fait partie le LFM) par des commissaires aux comptes. C'est, depuis le décret GBCP de 2012, une obligation pour les entités publiques afin de justifier la qualité des comptes.

Les recettes :
LFM 34 millions de recettes environ, une petite partie de subvention de l'Etat pour les bourses de mobilité. La majorité des recettes sont des recettes propres, composées par les frais de scolarité.
Voyages scolaires : ils représentent 1 million d'€.
Il existe une différence entre les recettes du compte rendu budgétaire et celles retracées dans le compte financier. Cet écart est dû aux modalités différentes de comptabilisation budgétaire et comptabilisation de l'agent comptable.
Depuis 2025 les examens sont centralisés au LFM qui prend en charge les examens de toute la zone Ibérique pour les établissements français. Les candidats des établissements du Portugal viennent donc s'ajouter et provoquent l'augmentation de l'enveloppe financière des examens.

Les Dépenses :
Elles représentent 24.645.713,26€ en 2025 et sont composées entre autres par :
sous-traitance (location piscine…), services extérieurs (honoraires avocats, intervenants extérieurs, location de bus…), impôts et taxe, charges de personnels, autres charges de gestion (achat logiciels, licences, droits d'auteurs, indemnités de jury d'examen), amortissements (le montant varie selon les investissements de l'année).
La différence en dépenses, entre le compte rendu budgétaire et le compte financier, s'explique par le fait que ce dernier est un document organisé par nature de dépenses. Alors que le premier présente les dépenses par destination.

M. Pitou demande où apparaissent les recettes des voyages scolaires ?
Réponse : elles sont intégrées dans les recettes propres. Même catégorie que les frais de scolarité.

Les recettes propres sont celles perçues par l'établissement, issues des tarifs de scolarité et autres tarifs, elles se différencient des recettes perçues venant d'autres organismes, comme les subventions pour bourses de mobilité (Education Nationale)

L'analyse se fait par nature de dépense et non par destination de dépense.

Présentation de l'évolution des charges.
Masse salariale des personnels de droit local : environ 14,9 millions d'€

Le détail des flux internes est présenté. Les flux internes sont les échanges financiers entre l'Agence et le LFM (rappel, il s'agit de la même entité)

Participation aux projets immobiliers (Moraleja environ 393 428€ avec comme dernière échéance 2027. Maternelle Conde de Orgaz : 240 396€ dernière échéance en 2028),

Dans les flux internes nous trouvons aussi le remboursement des décharges syndicales. Une personne bénéficiaire d'une décharge doit être remplacée cela explique les recettes pour décharges syndicales.

L'aide à la construction des bâtiments du CDI et de l'extension en général a été à hauteur de 2.775.016€ (Avance France trésor).

Mme Coiteux demande une explication concernant les bourses.
Réponse : en référence aux documents joints lors de la convocation, il est confirmé que les montants sont bien ceux figurant sur les documents.

Au regard de la présentation des dépenses et recettes la capacité d'autofinancement est de 5 millions d'€. Cette Capacité d'autofinancement permet les investissements, l'agence France trésor aide comme nous l'avons vu pour les investissements.
Après présentation des investissements et amortissements, le fond de roulement de 15 M d'€.

Question de Mme Coiteux, par rapport aux heures supplémentaires, il était indiqué une modification technique des remplacements.
Réponse : Remplacement de surveillants, personnels de service technique, nous avons modifié les pratiques, nous ne remplaçons pas au premier absent par exemple.
Que veut dire HSE et HSA ?
Réponse : HSE = Heures Supplémentaires Effectives. HSA = Heures Supplémentaires Annuelles.

M. Saez demande ce que signifie : il a été mis fin au régime indemnitaire?
Réponse : Le régime indemnitaire était alloué de manière aléatoire sans se reposer sur une vue d'ensemble des personnels ainsi que de leurs missions. Pour y mettre fin nous avons créé des fiches de postes et ainsi pu évaluer les personnes au regard du mérite de chacun. On parle d'un complément de service.

Adoption du compte financier 2025 :

Pour	Contre	Abstention
21	0	6

3. Adoption des projets d'évaluation : collège et lycée

Le LFM continue de se doter d'outils de pilotage, 2 projets d'évaluation ont été travaillés avec les équipes pédagogiques et adressés aux membres du conseil. L'un concerne le collège et l'autre le lycée.

M. Pitou pose la question de la périodicité des projets d'évaluation.
Réponse : Les documents en vigueur n'étaient pas satisfaisants. Les nouveaux seront mis en ligne et garantiront l'égalité de traitement entre tous les élèves. Il faudra régulièrement interroger ces documents, c'est-à-dire chaque année dès la rentrée.

M. Pitou demande si des modifications sont faites, comment cela se passera ?
Réponse : en début d'année, M. le Proviseur enverra le document aux coordonnateurs de disciplines pour recueil d'éventuelles modifications.

Mme Coiteux remercie la direction car le projet d'évaluation avait été demandé. Cette fois le format est plus clair et beaucoup plus détaillé.

Pour le projet d'évaluation du lycée, même démarche mais beaucoup plus détaillée. Son incidence est plus importante au titre du baccalauréat.

Question de Mme Coiteux sur les annexes.
M. le Proviseur explique que les annexes sont constituées par les fiches disciplinaires.

Question de Mme Coiteux sur Chatgpt.
M. le Proviseur répond que c'est un nouveau chantier en cours : celui du règlement intérieur.

Adoption des projets d'évaluation : collège et lycée

Pour	Contre	Abstention
Unanimité	0	0

4. Adoption du calendrier scolaire 2026-2027

Le calendrier scolaire prend en compte l'ensemble des calendriers scolaires de la zone ibérique. En Espagne, il y a l'obligation de 6 à 8 semaines de travail en commun avec l'ensemble de la zone ibérique pour les examens et la mise en œuvre du plan régional de formation des personnels.
La journée du 7 janvier 2027 pose problème. Le proviseur s'est entretenu avec l'inspection qui concède la journée du 7.

M. Saez note une période difficile avec les conseils de classe.
M. Pitou se réfère au calendrier 2020-2021 où un retour le 11 janvier avait été décidé.

Question des absences du vendredi 8 janvier. La position de l'inspection est que pour les jeunes enfants une trop longue interruption de cours serait perçue comme le commencement d'une nouvelle année scolaire. Des vacances trop longues démobilisent les élèves.

Mme Salas ajoute que le vendredi 8 matin les enfants arriveront fatigués, s'ils arrivent:..
M. le Proviseur propose d'adopter le calendrier en l'état et questionnera l'inspection pour voir s'il est possible d'ajouter le 8 janvier 2027.

Proposition de M. Pitou, en compensation du 7 janvier on enlève le 3 mai.
Mme Olivia Mateos dit que les élèves de terminale utilisent beaucoup les journées de fin d'année pour les révisions.
Mme Salas dit que la semaine entière du mois de mai est importante en raison du plan chaleur.
Pour le 7 et le 8 janvier proposition d'ajouter le 12 février et le 3 mai.

Adoption en l'état du calendrier scolaire 2026-27

Pour	Contre	Abstention
8	18	0

5. Vote d'un séjour avec nuitée au Lycée Français Molière

Deux autorisations pour une régularisation d'un voyage qui a eu lieu à Villanueva de la Cañada (tournoi d'échecs de zone ibérique du 10 au 14 mars).

Pour	Contre	Abstention
Unanimité	0	0

6. Voyage section Euro anglais terminales

Voyage de la section européenne d'anglais à Dublin et Belfast, élèves de 1ère qui seront concernés en terminale. Objectif du vote anticipé : pouvoir réserver les billets d'avion à un meilleur tarif.

Pour	Contre	Abstention
Unanimité	0	0

7. Refonte des règlements intérieurs du LFM

M. le Proviseur rappelle que le règlement intérieur est aujourd'hui un document devenu en partie

suranné. Son volume important le rend difficilement exploitable et plusieurs de ses articles ne correspondent plus aux réalités actuelles. Par ailleurs, certaines évolutions sociétales récentes ne sont pas prises en compte dans sa rédaction.
Afin de mener à bien sa révision, un comité de pilotage a été constitué. Il aura pour mission d'arbitrer les différentes propositions et de rédiger la version finale du document.
Des groupes de travail ont également été mis en place afin de procéder à un travail d'élagage et de simplification du règlement.
Cette réécriture s'inscrira également dans une réflexion plus large intégrant différentes annexes, notamment les chartes éthique, numérique, de lutte contre la fraude et d'usage de l'intelligence artificielle.
Selon le calendrier prévisionnel, un nouveau règlement intérieur devrait être présenté lors du dernier Conseil d'établissement de l'année scolaire.

M. Pitou demande de quelle manière il peut s'associer à cette démarche.
M. le Proviseur lui répond qu'un courrier a été adressé à l'ensemble des personnels et qu'il est invité à participer à l'un des ateliers de travail constitués.

M. Pitou interroge sur la composition des ateliers et souhaite savoir à quel moment les représentants des personnels seront associés à la réécriture du document.
M. le Proviseur précise que les groupes ont été constitués sur la base du volontariat et que toute personne souhaitant contribuer peut encore intégrer le comité de pilotage ou les groupes de travail.

8. Présentation du FOMA 2026

M. le Proviseur présente le Forum mondial des anciens élèves du réseau AEFE, événement organisé tous les deux ans sous le pilotage du Secrétariat général de l'AEFE et de l'Union ALFM. La prochaine édition se tiendra au Lycée français de Madrid les 29, 30 et 31 mai 2026.
Il rappelle que le réseau de l'enseignement français à l'étranger compte aujourd'hui près de 800 000 anciens élèves à travers le monde. La thématique retenue pour cette édition portera sur l'intelligence artificielle dans son rapport à l'humanité, en s'interrogeant notamment sur les apports de cette technologie, mais aussi sur ce dont elle pourrait potentiellement nous priver.
Parmi les personnalités attendues figurent notamment Serge Haroche, prix Nobel de physique, ainsi que plusieurs intervenants de renom, dont Hugues Aufray, ancien élève du Lycée français de Madrid et Miguel Angel Moratinos, ancien ministre et secrétaire général adjoint des Nations Unies, lui aussi ancien élève du Lycée français de Madrid.
Le coût global de l'événement est estimé à environ 40 000 euros. Monsieur le Proviseur précise qu'aucune dépense ne sera imputée au budget du Lycée français de Madrid. Le financement reposera sur une subvention de 20 000 euros accordée par l'AEFE, une participation de 5 000 euros de l'Association des Lycées Français du Monde et environ 15 000 euros de partenariats privés et de mécénat, recherchés avec l'appui de Mme Marion Barland, responsable de la communication du LFM.

9. Calendrier de fin d'année : les grandes dates

Pour le collège, les dates sont présentées par M. Buzet, proviseur adjoint.
Remontée des notes au titre du contrôle continu pour le 11 juin.
Tirage au sort au mois de mai pour le choix de la discipline de sciences évaluée au DNB.

Mme Courant proviseur adjoint présente les dates pour le lycée.

Mme Coiteux demande un guide sur pronote avec des choix pour les terminales.

Réponse : une note est partie expliquant toutes les options.

10. Questions diverses

Questions de l'ALI
Pourrions-nous avoir les résultats de l'enquête faite aux familles?
Réponse : les résultats ne sont pas encore disponibles. 1077 personnes ont répondu au questionnaire dans une période où la contestation était particulièrement élevée.
Dès le retour, une présentation aux associations de parents d'élèves et aux personnels sera proposée.
Mme Salas dit qu'elle a découvert il y a peu de temps l'information sur cette enquête en conseil des maîtres. Elle demande que les enseignants soient destinataires du questionnaire.

Situation déficitaire de l'AEFE : et pourtant 3 millions d'excédent…
Monsieur Guillen répond que l'on parle du budget et non du compte financier de l'agence. Ce compte financier donne une ponction de 3 millions d'€, les faits présentés en conseil d'administration de l'agence à l'occasion du compte rendu budgétaire sont inverses.

Questions de l'APA
Quelle est la situation des postes de détachés à la rentrée 2026 ?
Réponse : deux personnes sont concernées par le bornage de leur contrat : une dans le 1er degré, poste gelé par l'AEFE. Une dans le second degré, support maintenu et à pourvoir par un personnel détaché.
Mme Coiteux s'étonne d'avoir vu beaucoup de postes ouverts en recrutement local.
M. le Proviseur explique une ouverture aux recrutements sur des postes susceptibles d'être vacants pour constituer un vivier de remplacement. Démarche déjà faite l'année dernière.
M. Pitou dit que d'autres établissements n'ont pas la même pratique donc beaucoup de sollicitations de personnels.
M. Buzet explique que cette pratique date d'il y a 3 ans or il est difficile de recruter au mois de juillet des enseignants correspondants aux attendus.
Mme Salas en tant que commissaire paritaire apprécie cette pratique.
M. Saez : le personnel de droit local en CDI doit-il postuler ?
Réponse affirmative.
M. Pitou pose la question d'un poste de mathématiques susceptible d'être vacant.
Réponse : pas d'arbitrage à ce jour sur ce poste de professeur de mathématiques.
M. Javier Kreisler : Est-ce que les anciens articles qui se trouvent sur l'ancien site Internet seront disponibles dans le nouveau site Internet.
M. le Proviseur répond par l'affirmative.

L'ordre du jour étant épuisé, le Proviseur remercie l'assistance. La séance est levée à 20h43

La secrétaire de séance
Séverine RASTOIX

La secrétaire-adjointe de séance
Laetitia CHILOT

Le président de séance
Gilles MARTINEZ

LYCÉE FRANÇAIS LE PROVISEUR DE MADRID